



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 18 JUILLET 2013 AU POULDU

Elus: M. le Maire, Jacques ALLIX, Gérard COTTREL, Jean LECOURT, Patrice LORENT, Anne MARECHAL, Denez DUIGOU Brigitte OSMONT, Jérôme LE BIGAUT

Personnel communal : Lionel RUNAVOT - Responsable du pôle technique, Kristell MORICE Directrice Générale des Services

M. le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques: chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Jacques JULOUX explique que certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait de délais administratifs, de commandes et de planning des services, entre autre.

Au terme de la période écoulée, les élus ont eu à cœur de réaménager la voirie, les trottoirs, l'éclairage public entre la place Gauguin, la rue du philosophe Alain et la rue des Grands Sables. Beaucoup d'initiatives ont été prises pour donner plus d'attractivité et de services à la station.

En témoignent le Distributeur Automatique de Billets installée près de l'office de tourisme ; le marché nocturne, les sorties de bain très appréciées. La municipalité a réussi à recréer une dynamique commerciale encore en cours.

La Maison Musée du Pouldu est aussi un élément structurant pour le tourisme. Elle a été entièrement rénovée cette année et présente un taux de fréquentation en hausse de 30% par rapport à l'année dernière ainsi que des recettes en progression.

Les remarques relatives aux aménagements de plages et à la propreté de la station ont été prises en compte : une personne a été engagée 6 mois par an pour l'entretien du Pouldu. Les remontées sont très favorables.

Les aménagements autour des grands sables ont été entièrement refaits. Quant à la sécurité, la surveillance de cette plage par la SNSM a été restaurée.

La Place Gauguin est devenue un très beau belvédère : les stationnements sur la rue des Grands Sables ont été faits. La station obtient depuis 6 ans désormais le label pavillon bleu.

S'agissant de l'habitat, une opération est prévue sur Kernvéneas en haut de la rue Anne de Bretagne. Le terrain avait été vendu à Négocim. Cette entreprise a renoncé à l'achat car elle était en difficulté et le projet a été repris par l'OPAC qui permet une meilleure implantation de résidents principaux, pour faire vivre à l'année la station.

La plage du Kérou a vu le ruisseau qui se déversait sur le sable en haut de plage, busé. Le parking fera sans doute l'objet d'échanges ce soir. La commune est actuellement partenaire pour la réfection totale des abords avec la COCOPAQ pour la construction de la base surf dont la livraison est prévue début septembre 2014.

Toutes les réunions de quartiers sont consignées dans un registre en mairie et peuvent faire l'objet de remarques.



Réponses fournies aux questions posées en 2012

Questions par rapport à la station d'épuration	<p>Le démarrage du chantier a débuté depuis novembre, les travaux début mars.</p> <p>3 Visites de station d'épuration ont eu lieu pour savoir ce qu'il fallait mettre en œuvre.</p> <p>L'étude de modélisation du bruit a également été faite : elle a conclu à l'absence d'incidences sonores</p>
Vitesses excessives à Porsmoric	<p>Des Visites sur place ont été effectuées ; un 3ème radar pédagogique a été acheté</p> <p>Les panneaux sont des indications pour alerter les automobilistes mais la commune ne peut procéder à des aménagements partout.</p> <p>Les aménagements sont très contraints du fait des usages agricoles et la municipalité a fait le choix de ne pas en faire en zone rurale.</p>
Le Kérou	<p>L'année dernière, le gros problème noté par les riverains concernait les nuisances et les usages du parking.</p> <p>Cette année, c'est l'absence de parking !</p> <p>Il est inscrit au PLU et il est indispensable. Le propriétaire qui le louait jusqu'en 2011 est décédé et ses héritiers n'ont pas souhaité le louer. Ils seraient d'accord de le vendre mais à un prix sans rapport avec le marché ni le zonage au POS et futur PLU.</p> <p>Un parking de remplacement provisoire a été trouvé.</p> <p>Cette situation devrait évoluer : la municipalité fera valoir la Déclaration d'Utilité Publique pour devenir propriétaire et ré-ouvrir ce parking.</p>
Enfouissement des réseaux Porsmoric	<p>La Demande est faite auprès du SDEF mais il faut qu'il accepte cette opération : ce sont eux qui finance l'EDF ; l'éclairage et le téléphone sont à la charge de la commune.</p> <p>C'est à l'occasion de travaux de voirie conséquents que l'enfouissement des réseaux est demandé. Il existe une opportunité : la réponse est en attente</p>
Un particulier proposait de laisser une partie de son terrain au croisement de la rue de Groix et de la rue Bellevue	Pas d'intérêt suffisant
Gestion des poubelles	A chaque demande, Anne MARECHAL se rapproche de la COCOPAQ. il a été conclu qu'en bas de la rue Bellevue, il n'y avait pas de nécessité de les déplacer.
Enfouissement des réseaux rue de Bellevue	Pas prioritaire : pas de travaux envisagés
Création d'un local surf : craintes exprimées par rapport aux nuisances potentielles	<p>La COCOPAQ a organisé une réunion avec les riverains concernés pour leur présenter le projet : il est partiellement enterré avec des éléments fermés. Une convention avec le locataire sera signée pour que tout soit transparent et rigoureux.</p> <p>Les plans du bâtiment ont été appréciés. les limites de propriétés restent à définir précisément.</p>
Confection de Cache containers pour tous les points de collecte du Pouldu	Ils sont liés à la capacité des services à le faire. Cela a été budgété sauf que cette année, l'équipe s'en s'excuse, cela n'a pu être fait car les Services Techniques ont été très sollicités par les travaux de la Maison Musée. Les conditions météo très difficiles ont également retardé les objectifs du service. Ce sera fait pour 2014.
Réparation de l'escalier de Pors castell	L'escalier a été mis en désaffectation car il était dangereux
Etat des poubelles situées près du	En fonction du nombre d'utilisations, les rotations sont aménagées. Depuis le



transformateur de Bellangenet	début de la saison, il n'y a pas eu de débordements.
Contenaires Route de kersaliou	Rond-point du Kerou à kermazuel : les contenaires bougeaient... ce sont les gens qui les bougent !
Disques bleus	Les disques bleus sont en vente en mairie et dans les tabacs
Extension port de Guidel	Comme promis, Une rencontre entre l'adjoint aux ports, le Maire et le chargé des affaires maritimes de Concarneau a eu lieu pour voir les éléments de vigilances techniques. M Guillou de la DDTM avait pointé ces derniers. Une rencontre a également été organisée avec M JAMBOU, vice-président chargé de l'eau à la COCOPAQ Le Conseil municipal a rendu un avis favorable assorti de 2 réserves qui ont été reprises par le commissaire enquêteur. Elles concernaient l'émission des déchets et la surveillance de la nourricerie. Si l'exutoire de déchets prévu à St Julien crée des désordres, les travaux devront être suspendus et une solution alternative sera trouvée. Le Maire rappelle que la collectivité n'a aucun intérêt dans ce projet
Délivrance du PC de la station d'épuration	Le PC a été déposé et mis en œuvre.

Questions 2013

Plage de Pors castell : l'accès est impraticable. Il y a eu un effondrement de terrain cet hiver une pelleteuse a étalé les gravats, a mis du sable par-dessus : certaines personnes ne peuvent remonter de la plage ce serait dangereux Mme Portier avait écrit à ce sujet l'année dernière	Gérard COTTREL informe que 2 Interventions après des pluies excessives ont été faites cet hiver mais elles n'ont pas été concluantes Il y a de la terre arable et de la terre meuble : les pluies excessives ont provoqué un éboulement de cette terre végétale. les Services Techniques ont nivelé ce qui restait mais pas de solution Les Services Techniques (ST) et Gérard COTTREL vont y retourner
Vitesse excessive dans la rue des grands sables. Peu ton faire renforcer la signalétique ? Panneau de rappel demandé Les cyclistes prennent le sens interdit ce qui est autorisé : il faudrait inscrire au sol un vélo vert	Le panneau 30 sera déplacé Il n'y aura pas de nouveau panneau d'installé car il y en a déjà 3. A noter que beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la signalétique La demande sera étudiée



avec une flèche pour ralentir la vitesse engendrée par le sens unique	
Visualisation des trottoirs à mettre en place car beaucoup de personnes stationnent dessus et abîment la voirie	Les élus avaient fait le pari que ça fonctionnerait par le jeu des couleurs mais ce n'est pas assez efficace. Des barrières vont être posées en 2014 pour empêcher les véhicules de se garer
Rue des Grands Sables : les Inscriptions au sol ne sont-elles pas plus efficaces ?	Il y en a déjà à l'entrée Au moment de la réflexion sur l'aménagement à mettre en œuvre, une large consultation a été faite. L'aménagement peut être amélioré mais on ne va recommencer sous prétexte que certains automobilistes ne sont pas citoyens
Le radar est-il concluant ?	Oui on peut essayer d'en mettre un, rue des grands sables
A quel endroit précisément se termine la zone 30 au Pouldu ?	Il manque un panneau fin de zone 30 Il sera installé après le passage surélevé
Vitesse : la route de ST Maudet ne fait pas apparaître la même limitation dans les 2 sens, ce qui n'est pas logique	C'est une RD : ce sera remonté au service concerné
Regrette que la communication sur les réunions de quartier ne soit pas assez annoncée	Elle l'est par voie de presse, affiches, panneau lumineux, bulletin municipal on ne peut faire mieux !
Les Travaux du poste de refoulement à st Maudet n'ont pas été signalés : aucune information n'a été faite	Ces travaux se font dans le cadre de ceux de la station d'épuration : ils sont annoncés dans le Bulletin municipal Il s'agit d'un poste de relevage avec un petit bassin tampon. Les travaux commencent avant les réseaux eux-mêmes qui interviendront courant octobre. Cela a été anticipé pour ne pas gêner la rentrée scolaire du fait de sa proximité avec l'école
Le bassin tampon va disparaître il ne servait à rien	Les lotisseurs doivent établir un dossier soumis à la police de l'eau qui impose ces bassins tampons parfois, ils sont inutiles parfois ils sont nécessaires comme à St Jacques De plus aujourd'hui, il y a des phénomènes de fortes pluies qui n'existaient pas autant avant, ce qui impose d'être prudent



	<p>Ce type d'installation prévoit une certaine hauteur d'eau et ensuite cela passe en trop plein ce qui permet de déverser une quantité d'eau régulée avec un siphon qui retient les hydrocarbures</p> <p>Il y a plusieurs façons de les faire pour qu'ils s'insèrent bien dans le paysage et il est vrai qu'ils sont plus ou moins heureux. Toutefois, les plus paysagers occupent plus de surface ce qui ne convient pas aux lotisseurs qui cherchent à optimiser les parcelles et à vendre le maximum de lots possibles.</p>
<p>Chemin de St Maudet : une pétition a circulé pour préserver ce chemin.</p> <p>Il a été barré en partie haute par des cailloux il faudrait en haut de Kernévéas mettre une barrière en bois pour que les gens du lotissement ne viennent pas déverser leurs déchets verts sur le chemin qui doit rester piéton.</p>	<p>Ce chemin restera un chemin la municipalité s'est toujours engagée sur sa pérennisation.</p> <p>Il a été fermé par des blocs de pierre.</p> <p>Les gens les évitent et passent à côté au niveau de l'ancien chemin car un accès aux engins agricoles avait été maintenu. Une intervention est prévue pour faire cesser ces utilisations.</p> <p>Il va y avoir un aménagement de fait donc on ne va mettre une barrière sans savoir ce qu'il faudra demain. Il y aura un nouveau creusement pour empêcher les véhicules de passer</p> <p>Denez DUIGOU rappelle qu'il n'est pas question dans le projet de l'OPAC que les véhicules passent par ce chemin</p>
<p>Chemin du bel air : clarification de l'accès du parking</p>	<p>Il y a une enquête publique en cours : le commissaire reçoit tous ceux qui le souhaitent pour émettre son rapport qui exigera de nous que nous retravaillions le PLU qui est arrêté à ce jour</p> <p>Si le commissaire trouve nécessaire des modifications, nous en tiendrons compte</p> <p>Les parkings sur le littoral sont prévus avec des aménagements légers et uniquement avec un usage estival pour permettre le stationnement de l'ensemble de la population : résidente et touristique</p> <p>L'adjoint à l'urbanisme, les élus et le cabinet en charge du PLU se sont rendus sur place. Une commission y a travaillé et a validé cet emplacement.</p> <p>L'objectif est de mieux répondre aux besoins de stationnement pour le bas pouldu en été avec un cheminement pour rejoindre le bas pouldu</p>
<p>Pouldu port : depuis longtemps il est demandé un panneau de</p>	<p>Il a été demandé à la DDTM de faire des relevés pas uniquement pendant la période hivernale. Les conclusions ont été que les vitesses n'étaient pas</p>



<p>circulation limitée il y a une colonie de vacances et un panneau attention enfants serait le bienvenu</p> <p>La vitesse est excessive : un test de vitesse a été fait mais en basse saison ce qui n'est pas probant</p>	<p>excessives sauf quelques-unes exceptionnelles.</p> <p>Cet endroit est situé en agglomération et la vitesse est limitée à 50km/h</p> <p>Un panneau attention enfant peut être mis : ce sera étudié</p>
<p>Demande d'ajouts de bancs au bas pouldu pour profiter du paysage</p> <p>Demande d'ajout d'un escalier de secours pour rejoindre le sentier côtier. En effet, les gens peuvent se faire piéger par la marée lorsqu'ils se trouvent dans les criques</p> <p>Entretien des ports pour les plaisanciers : problèmes de déjections canines près de l'étal de vente à poissons : un panneau serait le bienvenu</p> <p>Fonctionnement des pontons : tirant d'eau des bateaux les plus gros ne peuvent avoir accès au ponton parce que ce n'est pas entretenu au droit du ponton</p> <p>Parking d'en bas Kerdro : il y avait une vue naturelle très belle le parking a été fait par la municipalité précédente avec de très beaux arbres mais qui nécessitent une taille importante</p>	<p>Il en existe déjà</p> <p>La commission des affaires maritimes et le conseil portuaire n'ont pas été saisis de cette question. Le Maire posera cette question aux usagers du port</p> <p>Gérard COTTREL c'est une rivière à courant à marée basse : pas d'eau et le bateau ne sort pas non plus.</p> <p>Les arbres seront élagués avec une taille d'entretien même si la vue gêne les habitants.</p> <p>ce sont des hautes tiges si ils sont coupés, il n'y aura plus que les troncs et plus d'ombrage pour les voitures</p>
<p>Porsguen : dangereux</p>	<p>Nous ne pouvons pas faire d'aménagements en plus c'est une RD</p> <p>Panneau attention enfant sera étudié</p> <p>Le Maire accepte de tenter 2 panneaux 30 malgré tous les avis contraires car les panneaux ne sont pas une solution miracle. Il y a fort à parier que dans le</p>



	<p>futur, les riverains se plaindront que les automobilistes ne respectent pas le panneau !</p> <p>Ce n'est pas de la mauvaise volonté mais le comportement civique des gens qui est en cause</p>
<p>Parking de Kérou à quel ordre de prix a-t-il été proposé à l'achat ? corrélation avec la déchetterie de Moëlan qui propose un prix 10 fois supérieur</p>	<p>Le Maire a rencontré le notaire. Les héritiers voulaient bien vendre et le notaire leur a conseillé de vendre. Mais le 3eme héritier qui n'était pas là lors des premières négociations a convaincu les autres de ne pas signer. La proposition de prix demandée était incompatible avec l'évaluation des domaines et les ventes comparables dans le secteur</p> <p>Denez DUIGOU rappelle que les terrains estimés le sont au regard du POS .</p> <p>A Moëlan, le terrain en question est en Zone Artisanale, ce qui explique la différence. Ici, le terrain est en zone naturelle non constructible.</p>
<p>Rue du Kérou les ASVP mettent des P V mais ça ne règle pas le problème car les véhicules veulent absolument se garer : il faudrait obstruer la partie haute de la rue en laissant le passage aux riverains et interdire totalement le stationnement</p>	<p>Beaucoup de gens se plaignent et l'intérêt général est de rétablir ce parking ; mais on ne peut le faire en l'état.</p> <p>Aussi des lignes jaunes ont été peintes, des panneaux ont été posés et malheureusement cela ne suffit pas ! il y a 3 commerces donc on ne peut les pénaliser. 3 panneaux « Interdit sauf riverains » ont été posés : on ne peut être plus clairs. Les automobilistes sont prévenus et s'ils commettent des infractions, ils sont verbalisés.</p>
<p>à partir de quand les travaux de la station d'épuration devaient ils être arrêtés ?</p> <p>Des aménagements sont demandés pour les parkings</p> <p>Les riverains de Kerzellec sont</p>	<p>Jacques ALLIX explique qu'il y a eu un 1^{er} arrêté avec qui prévoyait une fin de travaux le 12/07. Il ne reste qu'une entreprise présente jusqu'à la fin de la semaine prochaine mais qui n'occasionne pas de gêne, car aucun engin n'est utilisé. Cette entreprise avait besoin de terminer le chantier sinon l'ensemble des travaux aurait pris du retard et elle a comme consigne de ne faire aucun bruit. Il n'y a plus aucun gros œuvre</p> <p>Il n'y a eu aucune promesse de faite sur une date d'arrêt des travaux pendant l'été</p>



<p>considérés comme des moins que rien</p> <p>Prévu que les riverains soient concertés</p>	<p>Le commissaire enquêteur avait demandé qu'il y ait une concertation des riverains. Pour faire une concertation, il faut être 2. Il y a eu un contentieux de déclenché auprès du tribunal : la municipalité en a pris acte malheureusement.</p>
<p>Il y a eu un déchargement de ferrailage cette semaine : M Lescullier l'a constaté</p>	<p>M Allix va rencontrer cette entreprise pour leur signifier qu'elle n'a pas rempli ses engagements ce sera réglé demain. Après renseignement, il s'agit d'une erreur : le chauffeur s'était trompé d'adresse et n'a rien déchargé.</p> <p>Ponctuellement, il y a régulièrement des entreprises qui bénéficient de dérogations par rapport aux bruits estivaux. C'est comme ça tous les ans.</p> <p>Les travaux redémarreront le 26/08</p> <p>Après vérifications, La station d'épuration doit être mise en eau début septembre 2014</p>
<p>Qu'en est-il du 3ème ponton au bas pouldu ? erreur sur la hauteur des eaux ?</p>	<p>Lionel RUNAVOT explique que la 1ère phase a été réalisée.</p> <p>Il est prévu une passerelle métallique d'une vingtaine de mètres avec patelage bois</p>
<p>La rue de Groix est rendue dangereuse avec les sorties de bain. Il n'y a pas de trottoirs ni de marquage au sol et pour les sorties au niveau de la patte d'oie : gros risque car pas de visibilité</p>	<p>Visite sur place pour voir ce que l'on faire...</p>
<p>M Lescoat fait une remarque concernant la zone 1AULa qui prévoit éventuellement un hôtel cela risque de dégrader une zone consacrée à l'agriculture</p>	<p>Le Maire rappelle qu'un équipement hôtelier n'est pas un hôtel</p> <p>Il est pris note de cette remarque et M Lescoat est invité à rencontrer le commissaire enquêteur à ce sujet</p>
<p>Rue des grands sables travaux terminés les joints ciments des bordures se désagrègent les bordures se cassent</p>	<p>Le chantier est réceptionné et des réserves ont été émises sur les joints</p> <p>La clause va être activée</p>
<p>Dépôt minute demandé au Kérou</p>	<p>Le Kérou n'est pas accessible. Les autres plages le sont</p> <p>Le dépôt minute est impossible à mettre en œuvre car les voitures ne peuvent faire demi-tour</p>



<p>Question pour les pêcheurs plaisanciers : au bas pouldu, figurent des parkings avec des croix jaunes normalement ces parkings permettent de décharger le matériel et repartir mais il faut un temps raisonnable pour le faire</p>	<p>Gérard COTTREL a vu l' ASVP et lui a exposé le problème</p> <p>Le stationnement est effectivement illégal : tolérance à examiner mais il faut que la personne soit à proximité immédiate</p>
<p>Banc abîmé à Porsmorvic</p>	<p>Il sera enlevé</p> <p>Vérification des hêtres voir s'ils sont en limite d'un mur privé : ils sont au propriétaire et dans ce cas, ce n'est pas à la commune de les tailler</p>